

Boucle Dénécourt autour de Fontainebleau-Avon



Une randonnée proposée par shapiro

Une boucle sur les sentiers de Dénécourt, accessible en train. Visite de la Roche Éponge et des fontaines. Belles vues depuis la Tour Dénécourt et les deux points de vue du Rocher Cassepot. Boucle dans les intéressants Rochers du Mont Ussy. On profite de la forêt, on chemine entre les rochers, on voit des paysages variés ; le dépaysement à deux pas de la ville. Balade peu difficile, quasiment entièrement sous les arbres, sur des sentiers balisés.

Durée	4h 30	Difficulté	Moyenne
Distance	14,17 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	170 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	170 m	Commune	Avon (77210)
Point haut	144 m	Région	Forêt de Fontainebleau
Point bas	77 m		



Trace n° 48225106

Description

(D/A) [Gare de Fontainebleau-Avon](#), sortie principale. En venant de Paris, prendre le souterrain. Traverser la place en ligne droite pour prendre l'escalier le plus en face. Traverser la route (Avenue Franklin Roosevelt) puis une petite rue qui lui est parallèle (Route de la Bonne Dame).

Balisage Bleu n°2

S'engager sur le sentier balisé Bleu qui monte tout droit dans la forêt. Au bout de 250 m, couper une boucle de route goudronnée (Route de la Reine Amélie, fermée aux voitures), pour aller vers le banc en face.

(1) Contourner le banc et un monticule par la gauche et passer devant le monument à Foucher de Careil. Le sentier balisé reste parallèle à la route, puis s'en éloigne peu à peu. Passer devant la Roche Éponge, la [Fontaine Isabelle](#), la Fontaine Dorly et atteindre la Fontaine Désirée.

(2) Continuer sur le sentier balisé Bleu sous les arbres sur 1 km environ. Atteindre le Carrefour de la Tour Dénécourt.

(3) Prendre en face le sentier balisé Bleu, bien marqué, entre deux routes en angle aigu. Le sentier, d'abord plat, devient assez raide pour rejoindre la Tour Dénécourt.

(4) Ici plusieurs chemins se croisent : bien repérer celui emprunté pour venir. Point de vue depuis la tour.

Balisage Bleu n°14-15

Par rapport à la direction d'arrivée, repartir à 90° à gauche (vers l'Ouest-Nord-Ouest), sur le sentier balisé Bleu n°14-15 + GR®13, en descente sur un escalier.

(5) Au carrefour avec la Route d'Aumale, délaissier le balisage GR® en restant sur le balisage Bleu. 300 m plus loin, traverser la D116 : **prudence** ! circulation intense. Cheminer ensuite sur une crête rocheuse.

Hors balisage

(6) Quitter le balisage Bleu entre les parcelles 238 et 239 pour prendre à gauche un sentier creux bien marqué, d'abord en montée puis en descente. 100 m plus loin, faire gauche-droite pour traverser la Route du Rocher Cassepot puis suivre un sentier bien marqué en montée.

Balisage Bleu n°3

(7) Sur le plateau, prendre à droite le sentier balisé Bleu n°3. Passer le point de vue Nord du Rocher Cassepot. Continuer sur le balisage Bleu qui zigzague entre les rochers. Deux croisements de sentiers Bleus se suivent (avec le n°14, puis avec le n°4-3) : à chaque fois, rester à gauche sur le n°3.

(8) Point de vue Sud du Rocher Cassepot. Continuer à zigzaguer en restant fidèle au balisage Bleu.

(9) Carrefour de la Croix d'Augas (restaurant en face). Traverser le pont au-

Points de passage

- D/A - Gare de Fontainebleau-Avon**
N 48.416316° / E 2.726256° - alt. 77 m - km 0
- 1 Banc. Faire tour du monticule par la gauche**
N 48.41971° / E 2.724812° - alt. 133 m - km 0.46
- 2 - Fontaine Désirée (Forêt de Fontainebleau)**
N 48.425522° / E 2.720877° - alt. 134 m - km 1.59
- 3 À gauche 90° sentier entre goudron et piste**
N 48.432085° / E 2.725156° - alt. 111 m - km 2.78
- 4 - Tour Denecourt**
N 48.434025° / E 2.725926° - alt. 132 m - km 3.15
- 5 Route d'Aumale, parcelle 372**
N 48.437216° / E 2.718716° - alt. 95 m - km 3.89
- 6 gauche en montée dans chemin creux**
N 48.440189° / E 2.707307° - alt. 99 m - km 4.99
- 7 point de vue Nord - Rocher Cassepot**
N 48.437403° / E 2.705772° - alt. 134 m - km 5.43
- 8 Point de vue Sud - Rocher Cassepot**
N 48.436681° / E 2.702393° - alt. 137 m - km 6.23
- 9 - Croix d'Augas**
N 48.425218° / E 2.709078° - alt. 142 m - km 8.19
- 10 Bleu n° 1 vers droite en plat**
N 48.422099° / E 2.702589° - alt. 130 m - km 9.25
- 11 Vierge tres effacée**
N 48.422996° / E 2.700231° - alt. 131 m - km 9.85
- 12 Raccourci par Grotte des Montussiennes**
N 48.422862° / E 2.694244° - alt. 128 m - km 10.67
- 13 Passer à gauche grotte, sous 2 rochers - Grotte des Montussiennes**
N 48.420928° / E 2.693099° - alt. 99 m - km 10.94

dessus d'une route à quatre voies (D606).

Balisage Bleu n°1-3

Quelques mètres après le pont, entrer dans le bois sur un sentier à gauche, balisage Bleu n°1-3.

À partir d'ici (et jusqu'au point (15)), l'itinéraire fait un cercle presque complet parmi les Rochers du Mont Ussy. Le chemin zigzague en restant au plus près du bord du plateau, puis passe dessous, tout en restant à peu près à niveau.

Balisage Bleu n°1

(10) Au croisement avec le balisage Bleu n°1, suivre celui-ci à droite, à niveau.

(11) Remarquer une peinture sur rocher d'une Vierge, très effacée. Poursuivre sur le balisage Bleu.

(12) Au panneau "Raccourci par la Grotte des Montussiennes", au choix, prendre le raccourci vers la gauche ou continuer tout droit sur le balisage (les deux chemins se rejoignent peu après le point (13)).

(13) [Grotte des Montussiennes](#). Passer à gauche de celle-ci, sous deux rochers. Poursuivre jusqu'à la maison forestière dans le plat (parking).

(14) Prendre à gauche sur une route forestière. 150 m plus loin, tourner à 90° à droite sur un sentier, puis après encore 200 m, au [Carrefour de la Vallée de la Chambre](#), virer à 90° à gauche. Arriver sur une large route forestière en plat (Route du Mont Ussy, parking visible sur la gauche).

Balisage GR® Blanc-Rouge

(15) Quitter le balisage Bleu, et prendre à droite la piste balisée GR®.

(16) Passer à proximité de la Chapelle Notre-Dame de Bon Secours. Traverser la double-voie D606 sur un passage piétons protégé par un feu tricolore. Rester sur le balisage GR®, sans tenir compte du balisage Bleu, pour retrouver la Gare de Fontainebleau-Avon (D/A).

Informations pratiques

Gare Fontainebleau-Avon : café-restaurant.

Tous commerces à Fontainebleau, mais pas à proximité immédiate de la gare.

L'eau des "fontaines" du début de l'itinéraire n'est pas potable. Point d'eau à proximité de la maison forestière des Huit Routes (14).

Par rapport aux autres promenades Visorando dans le coin, celle-ci est accessible par la gare, et a une durée de plus de 4h.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-denecourt-autour-de-fontainebleau/>

● 14 Maison forestière des Huit Routes

| N 48.418188° / E 2.694368° - alt. 90 m - km 11.31

● 15 Vue parking. À droite sur GR

| N 48.420672° / E 2.699858° - alt. 93 m - km 11.97

● 16 Traverser au feu - Chapelle Notre-Dame de Bon Secours (Fontainebleau)

| N 48.418851° / E 2.707478° - alt. 91 m - km 12.59

📍 D/A - Gare de Fontainebleau-Avon

N 48.416345° / E 2.726232° - alt. 77 m - km 14.17

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

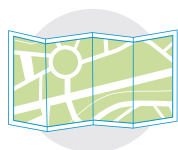
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



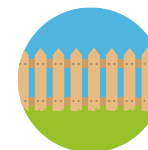
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



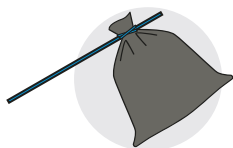
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



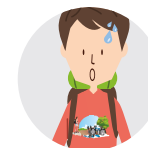
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.